

ASMR

ASSOCIATION SPORTIVE
DES MUNICIPAUX
DE RENNES MÉTROPOLÉ



ASMR SECTION PLONGEE



REUNION DU 14/11/2023

Présents : ARRIBAS Frutos, BATALLER Joaquin, BOUCHARD David, ECOLAN Armelle, GERAULT David, GIVORD François, GLORENNEC Olivier, HARDY Didier, LE SAGE Sandrine, MARCHAL Patrick, ORACZ Benoit, PEAN Annabelle, PHILIPPE Olivier, RICARD Karine,

Excusés : DELAPORTE Nathalie, GEDEON Vincent, REMOND Pierre,

1/ Les inscriptions

Il reste encore quelques licences à prendre pour des adhérents retardataires. Pour les nouveaux arrivants, comme Gilles ou Léna qui n'ont pas reçu leur carte de licence, ne pas s'inquiéter, la fédération peut avoir pris du retard dans ses envois. Annabelle va cependant prendre contact avec la fédération pour une relance

Nota : Penser à une licence Non-Plongeur pour notre Présidente officielle de l'ASMR.

Transmettre à nouveau une information aux adhérents concernant l'assurance complémentaire

2/ Les formations

Formation au niveau 1 session 1 (sept à nov)

- Référents : Karine et François

Le 18 novembre, date pour la validation en milieu naturel aura lieu à Fougères avec David G. François, Karine. La théorie serait validée le 14 décembre.

Formation au niveau 1 session 2 (janvier à avril)

Pour le moment 2 personnes sont intéressées ; le planning prévisionnel est fixé. Un article de communication interne est prévu pour les VDR.

- Un baptême va être proposé le jeudi 7 décembre ; François appelle les 2 intéressés pour leur proposer
- La sortie en mer pour valider cette 2ème session est le 13 Avril

Nota : penser à valider les N1 sur le site de la fédération en temps utile

Formation niveau 2 :

- Référent : Olivier P. et Annabelle
- 4 personnes suivent la formation niveau 2 ; bonne progression des élèves ; reste une journée en déc.
- 2 personnes pour les PE 40 : bonne progression, travail encore à faire sur la stabilisation
- 6 séances théoriques sont prévues en janvier

Formation MF1 : 3 personnes du club se sont manifestées pour un début de formation avec le CODEP en janvier 2024

3/ Le matériel

Pour le camion : prévoir contacter le parc auto, début d'année pour un entretien préalable au CT qui serait à faire avant 17 avril 2024 > Olivier G se propose de prendre contact ;

Pour info le camion a été prêté à la section navigation du 13 au 15 nov.

Pour le bateau : prendre RDV pour l'emmener à Erquy, chez le concessionnaire Honda. Joaquin se propose

de l'emmener.

Pour la remorque : demander à Christian de faire un diagnostic pour l'entretien de la remorque bateau et de la remorque bagagère. Entretien à faire pendant la journée TIV

Pour les détendeurs : Olivier se chargera de déposer et reprendre les détendeurs chez Ren'Sport en remplacement de Christophe

Il est à prévoir l'achat d'une fusée de détresse (car elle périmé fin octobre) et des pétards de rappel (date de péremption fin novembre) ; Joaquin propose de prêter les siens pour finir la saison et l'achat de ces deux éléments pourra être programmé en début de saison 2024.

En achat pour la station de gonflage, confirmation de ce qui était prévu à savoir : 2 vannes ; du charbon ; tamis moléculaire, huile compresseur le tout pour environ 550 €.

4/ Journée TIV

La journée TIV est fixée le 17 février. Le club propose d'organiser une soirée à l'issue de cette journée.

- Armelle a réservée la salle. Didier envoie les mails pour prévenir tout le monde.

Divers

> Demande de la trésorière ASMR du nombre d'heures par semaine ou à l'année de l'encadrement bénévole diplômé concernant la section plongée.

> Demande d'aide mouillage par le CODEP (Olivier P et David)

La prochaine réunion du bureau se tiendra : mardi 9 janvier 2024 à 18h30